



LA POSTE

X 1/2 0-50/16/294/275 0000 G4
S61736168288 00275 TF 422657

Facture établie le : 22/06/2026

Votre contact : FABRE FREDERIC - DEVIS 20275

HECTARE
3 AVENUE DE LA COUPE
11100 NARBONNE

FACTURE DE TRAVAUX ET PRESTATION N° 582600440

Adresse des travaux

ROUTE DE NARBONNE D 609 PARCELLE AL 69
34500 BEZIERS

Désignation et observations

Création d'un branchement pour la défense incendie Fonte
DN150 avec compteur DN150
Création d'un branchement Fonte DN100 avec compteur
DN80 télérelève pour le Domestique.

*	Code	Description des travaux et prestations	Unité	Qté	Prix unit. actualisé	Total HT en euros	Tx TVA
	11-51	Le branchement en DN 100 mm, les prestations identiques au prix 11-01 (exceptées le collier et le robinet de prise en charge qui sont remplacés par un té et un robinet-vanne DN identique à celui du branchement)	FT	1,000	2.978,32	2.978,32	20 %
	11-52	Plus-value par mètre linéaire supplémentaire au-delà de 5 ml	ML	19,000	231,66	4.401,54	20 %
	35-12	Fourniture et pose de feux tricolores	JC	3,000	193,64	580,92	20 %
	34-17	BB 0/6	M2	20,000	100,98	2.019,60	20 %
	34-12	Fourniture et pose en tranchée de grave émulsion ou grave bitume	M3	6,500	356,40	2.316,60	20 %
	41-03	Conduites sous pression en fonte express DN 100 mm	ML	19,000	55,84	1.060,96	20 %
	44-05	La vanne série Meplat de pression nominale 16 bars * Diamètre 100 mm	U	3,000	321,12	963,36	20 %
	45-118	Fourniture et mise en oeuvre cône bride bride 100/80-60	U	2,000	181,76	363,52	20 %
	22-06	Fourniture de compteur D 80 mm	U	1,000	832,00	832,00	20 %
	23-04	Fourniture et pose d'émetteur neuf de télérelève tous diamètres	U	2,000	92,66	185,32	20 %
	46-63	Fourniture et mise en oeuvre clapet anti pollution D 80	U	1,000	632,09	632,09	20 %
	45-83	Fourniture et pose brides major..... autobuté dn 100mm.....	U	2,000	60,59	121,18	20 %
	47-34	Raccordement par collier de dérivation en deux parties, dn 150mm	U	1,000	958,43	958,43	20 %



Coupon à détacher et à joindre à votre règlement

N° facture	582600440	Montant TTC en euros	47.988,02
N° client	8559587304	Acompte versé	15.581,38
Numéro du dossier	DOS0393861	Net à payer en euros avant le 07/07/2026	32.406,64



FACTURE DE TRAVAUX ET PRESTATION N° 582600440

*	Code	Description des travaux et prestations	Unité	Qté	Prix unit. actualisé	Total HT en euros	Tx TVA
	44-07	La vanne série Meplat de pression nominale 16 bars * Diamètre 150 mm	U	3,000	678,59	2.035,77	20 %
	41-05	Conduites sous pression en fonte express DN 150 mm	ML	19,000	84,35	1.602,65	20 %
*		FP Disconnecteur à brides DN150 u (3254,25€) + FP Brides Major DN150 u (90,88€x4) + FP Compteur DN150 mm u (1434,95€)	U	1,000	5.052,72	5.052,72	20 %
*		44-62- Fourniture et pose de boîte à boue Diamètre 150 mm (1505,39€) u + 35-04 - Fourniture et mise en oeuvre de béton pour butée m3 (262,55€x1)	U	1,000	1.767,94	1.767,94	20 %
*		Géolocalisation d'un branchement u (71,28€) + Majoration équipe de nuit jr (5861,29€)	U	1,000	5.932,57	5.932,57	20 %
*		32-17 - Plus-values pour tranchée devant recevoir deux conduites ml (130,68€x19ml) + 32-27 Déblais en pleine masse m3 (100,98€x15,96)	U	1,000	4.094,56	4.094,56	20 %
*		45-03 (Longueur droite avant et après compteur) Raccord bride uni DN150 u (242,35€ x2) + 45-02 Raccord bride uni DN100 u (58,98€x2)	U	1,000	602,66	602,66	20 %
*		32-02 - Plus-value y compris blindage pour une profondeur maximale de la tranchée jusqu'à 2,00m - ml	U	19,000	41,58	790,02	20 %
*		Manchette à sceller DN100 u (256,68€) + Manchette à sceller DN150 u (343,69€) + FP Brides " major " DN80 mm u (48,47€x2	U	1,000	697,31	697,31	20 %
Sous-total HT						39.990,04	

Récapitulatif

Total HT travaux et prestations	39.990,04
TVA à 20%	7.997,98
Total TTC en euros travaux et prestations	47.988,02
Récapitulatif de votre facture d'acompte	
Total HT travaux et prestations	12.984,48
TVA à 20%	2.596,90
Total TTC en euros travaux et prestations	15.581,38
Montant acompte versé	15.581,38

Total HT travaux et prestations	27.005,56
TVA à 20%	5.401,08
Total TTC en euros travaux et prestations	32.406,64
Net à payer en euros avant le 07/07/2026	32.406,64

TVA acquittée sur les débits (Voir conditions générales de vente au dos)

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par mail à l'adresse Privacy.france@suez.com ou par courrier à l'adresse du Délégué à la Protection des Données Personnelles - SUEZ Eau France Altiplano - 4 place de la pyramide 92800 Puteaux France en précisant vos nom, prénom, adresse.

Tout retard de paiement entraînera des intérêts moratoires sur la base du montant TTC dû, du nombre de jours de retard et du taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance de la facture. Pour les professionnels, une indemnité forfaitaire de recouvrement prévue par l'article D441-5 du Code de commerce s'ajoutera.

« Moyens de paiement : via votre compte en ligne en vous connectant sur notre site internet - Carte bancaire en appelant le service clientèle au 0800 948 408 (APPEL GRATUIT) - Pour le Virement bancaire, voir l'IBAN renseigné dans les Conditions générales de Réalisation de Travaux - Chèque à adresser avec le papillon à l'adresse indiquée ci après : "SUEZ



FACTURE DE TRAVAUX ET PRESTATION N° 582600440

- Chez ESSOR - 9 RUE GEORGES STEPHENSON - PARC D'ACTIVITE INNOVESPACE TRANSALLEY - 59300
FAMARS" »



CONDITIONS GENERALES DE REALISATION DE TRAVAUX

Les présentes conditions générales définissent les conditions de la réalisation des travaux de raccordement au réseau public de distribution d'eau potable ou d'assainissement des eaux usées.

DEFINITIONS

L'Exploitant désigne l'entreprise à qui la collectivité a confié par contrat d'affermage l'approvisionnement en eau potable des clients desservis par le réseau public et/ou la gestion des eaux rejetées dans le réseau public d'assainissement. Le Contrat d'affermage est le contrat de délégation de service public conclu entre la collectivité et l'Exploitant. Il définit les conditions d'exploitation du Service de l'Eau ou de l'Assainissement.

Le Client est la personne demandant la réalisation de travaux de raccordement au réseau public.

Le Consommateur est un Client, personne physique, qui demande un branchement à des fins étrangères à l'exercice d'une activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Le Contrat entre le Client et l'Exploitant est constitué des présentes conditions générales et du devis établi par l'Exploitant et accepté par le Client

I. DEVIS & COMMANDE

Le devis établi par l'Exploitant est valable 3 mois.

Sa signature par le Client vaut commande de l'ensemble des travaux décrits au devis.

Le signataire du devis est réputé avoir qualité et avoir obtenu toute autorisation du (des) propriétaire(s) de l'immeuble pour procéder à son raccordement au réseau public. Il tient indemne l'Exploitant de tout recours à cet égard.

Les travaux ne peuvent être programmés qu'à compter du règlement d'un acompte d'un montant égal à 30% du montant total du devis.

Le Client est expressément informé que le montant des travaux indiqué au devis est susceptible de varier en application des clauses d'indexation définies par le Contrat d'affermage. En conséquence, le montant de la facture délivrée au Client après réalisation des travaux peut différer de celui porté au devis. Il est également affecté des conséquences d'éventuelles sujétions, imprévisibles au jour de l'établissement du devis, résultant notamment de contraintes de voirie ou de l'état des sous-sols de l'emprise du branchement (présence de roches, d'ouvrages enterrés, fondations, souterrains, drains,...) pouvant entraîner des difficultés, retards et surcoûts dans la réalisation des travaux.

L'inexécution des travaux dans le délai de 6 mois à compter de l'acceptation du devis par le Client pour des raisons non imputables à l'Exploitant vaut résiliation par le Client du Contrat. La résiliation du Contrat de ce chef est notifiée au Client par lettre simple ou courrier électronique. Elle autorise l'Exploitant à conserver le montant de l'acompte versé sous la réserve qui suit : l'acompte est remboursé au Client en mesure de démontrer que l'inexécution des travaux dans le délai précité résulte d'un évènement de force majeure, cette démonstration devant être rapportée par courrier ou courriel adressé à l'Exploitant au plus tard à l'expiration du délai de 30 jours suivant la date de la notification susvisée.

II. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX CONTRATS CONCLUS A DISTANCE PAR UN CONSOMMATEUR

Le Consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour rétracter son engagement au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté formalisée par courrier ou courriel ou en retournant au service indiqué sur l'en-tête du devis le formulaire type annexé aux présentes conditions générales après l'avoir complété. En cas d'exercice de son droit de rétractation dans le délai imparti, l'acompte est remboursé au Consommateur dans le délai de 14 jours suivant.

Le Consommateur est fondé à demander l'exécution immédiate du Contrat par courrier ou sur tout support durable. Il est informé que nonobstant une demande en ce sens, les travaux ne peuvent commencer qu'après réception des autorisations nécessaires telles que visées à l'article III.

En cas d'exercice du droit de rétractation après une demande d'exécution immédiate du Contrat dans les conditions de l'alinéa précédent, le Consommateur est tenu de régler à l'Exploitant le prix des travaux exécutés jusqu'au jour de la réception par l'Exploitant du courrier / courriel ou formulaire visé à l'alinéa 1^{er} du présent article. Le Client supporte, en outre, les frais de remise en l'état initial de l'assiette d'emprise des travaux.

III. REALISATION DES TRAVAUX – DELAI / ASSURANCE

Les travaux sont exécutés à l'expiration d'un délai de huit semaines à compter de la date de la réception par l'Exploitant du devis, daté et signé par le Client, et de l'encaissement de l'acompte susvisé sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires à toute intervention sur le domaine public (services de la voirie, concessionnaires de réseaux, etc.).

L'Exploitant a conclu un contrat d'assurance "Responsabilité civile" auprès de : AXA Corporate Solutions Assurance S.A., 4 Rue Jules Lefebvre 75426 PARIS CEDEX 09, FRANCE - Tél. : +33 1 56 92 80 00
Contrat n°XFR0050935LI pour la France et les Pays d'Outre Mer

IV. OBLIGATIONS SPECIFIQUES DU CLIENT

Dès lors que l'abri du compteur (ci-dessous dénommé le «Regard») est fourni par l'Exploitant, il appartient au Client, préalablement à l'exécution des travaux, de matérialiser la position du Regard à l'aide de deux ou quatre piquets ainsi que l'enceinte de son terrain (pour le distinguer des terrains voisins et du domaine public) si ce dernier n'est pas déjà clôturé. Il est précisé que le positionnement du Regard sur le domaine public peut être soumis à l'accord préalable de la collectivité.

Lorsque la réalisation des travaux amène l'Exploitant à intervenir sur les installations privées du Client, celui-ci s'assure de la levée de toute contrainte qui pourrait s'opposer ou contrarier l'intervention de l'Exploitant.

Il est expressément spécifié que les travaux dont la réalisation incombe à l'Exploitant ne comprennent en aucun cas les opérations de reconstitution de revêtement, de maçonnerie, de jardins ou espaces aménagés. Ils ne comprennent pas davantage le percement et le rebouchage du mur de façade, ni toutes les autres démolitions, transformations et réfections à effectuer pour permettre le raccordement, sauf mention contraire sur le devis. Le Client fait procéder à l'exécution de ces travaux, à ses frais, risques et périls.

Si le système d'évacuation des eaux usées est localisé à un niveau inférieur à la chaussée, le Client, demandeur d'un raccordement au réseau public d'assainissement, est tenu de veiller à l'installation et à l'entretien, à ses frais, d'un dispositif anti-refoulement pour éviter tout reflux des eaux usées et pluviales.

V. RECEPTION DES TRAVAUX (lotissement)

Les Clients lotisseurs sont fondés à demander par courrier ou courriel adressé à l'Exploitant l'établissement d'un Procès Verbal de réception des travaux dans le délai de 15 jours de leur achèvement. A défaut, la réception est réputée prononcée à la date de l'achèvement des travaux.

VI. FACTURATION ET PAIEMENT

Le paiement de la facture doit être effectué avant la date limite et selon les modalités indiquées sur la facture. Aucun escompte n'est appliqué en cas de paiement anticipé.

À défaut de paiement à l'expiration du délai imparti, et après une mise en demeure restée sans effet pendant dix (10) jours, le Client s'expose :

- À la suspension de la mise en service du branchement si celle-ci n'a pas encore été réalisée ;
- Au paiement d'intérêts moratoires calculés à compter de la date d'échéance de la facture selon la formule suivante : Montant TTC d0 x (nombre de jours de retard / 365) x taux d'intérêt applicable.

Le taux applicable est déterminé en fonction de la qualité Client :

- Clients consommateurs : le taux d'intérêt légal ;
 - Clients publics : le taux de la Banque Centrale Européenne (BCE) à ses opérations principales de refinancement, majoré de huit (8) points ;
 - Clients professionnels : le taux BCE appliqué est majoré de dix (10) points.
- Les clients professionnels sont également redevables d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue par l'Article D441-5 du Code de commerce.

Moyens de paiement :

- Via votre compte en ligne en vous connectant sur notre site internet
- Carte bancaire en appelant le service clientèle au 
- Virement bancaire : BIC : PSSTFRPPPAR
IBAN : FR6220041000012700650V02013
La lettre de change n'est pas acceptée

VII. DEMANDE D'ABONNEMENT

Le Client est tenu de contacter l'Exploitant pour formaliser une demande d'abonnement au service de l'eau.

VIII. TRAITEMENTS DES RECLAMATIONS

Le client adresse toute réclamation au service clientèle de l'exploitant. S'il n'est pas satisfait du traitement de sa réclamation, il sollicite : le Directeur Régional de la Relation Client de Suez Eau France, pour lui demander le ré-examen du dossier.

Dans le cas où le recours interne ne le satisfait toujours pas, le Client peut s'adresser au Médiateur de l'Eau (informations et coordonnées disponibles sur www.mediation-eau.fr).

IX. COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Pour tout litige relatif à l'interprétation/ l'application du Contrat, les tribunaux civils du lieu d'exécution des travaux ou du ressort du domicile du défendeur sont normalement compétents si le Client demande un raccordement au réseau public à des fins étrangères à l'exercice d'une activité commerciale.

Si le raccordement est demandé et réalisé pour l'exploitation d'une activité commerciale, le tribunal de commerce est en principe compétent.

Le tribunal administratif du siège de la Collectivité est compétent pour statuer sur les litiges relatifs à l'interprétation / l'application du Contrat d'affermage dans les limites et conditions de la réglementation en vigueur.

En toute hypothèse, la législation française est seule applicable.



 www.toutsurmoneau.fr

 **Service client** du lundi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 8h à 13h
 **0977 408 408**
APPEL NON SURTAXE

 **Suez Eau France - service client**
TSA 50001
36400 LA CHATRE

Votre Réf. Client : 98-1287095479



DO 1/1 0-50/10/24817/16208 0000 G4
S61746439527 16208 DD 422597



SD : 86650639858762Y

STE HECTARE
3 AVENUE DE LA COUPE
11100 NARBONNE

Rappel

23 Juin 2026

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit un abonnement auprès de nos services.

Une facture d'accès au service vous a été adressée mais à ce jour, votre règlement ne nous est pas encore parvenu.

Le montant restant dû est de **57,59 €**.

Si vous avez effectué votre paiement récemment, nous vous en remercions et vous prions de ne pas tenir compte de ce courrier.

S'il s'agit d'un oubli, nous vous invitons à régler votre facture dès aujourd'hui par tout moyen de paiement à votre convenance.

A défaut de règlement dans un délai de 15 jours, une pénalité d'un montant minimum de 8 € viendra s'ajouter au solde dû.

Par ailleurs, conformément aux conditions générales de vente et /ou au règlement de service en vigueur, des intérêts moratoires pourront également être appliqués selon la formule de calcul suivante : montant TTC dû x (nombre de jours de retard / 365) x taux d'intérêt légal en vigueur à date d'échéance de la facture.

Une solution simple et efficace afin d'éviter toute contrainte et ne plus avoir de règlement à envoyer : **la mensualisation**. Vous pourrez choisir sans frais la fréquence et le montant de vos règlements.

Pour bénéficier de la mensualisation, renvoyez nous l'autorisation de prélèvement jointe à votre facture, remplie et accompagnée de votre RIB avec votre paiement, ou contactez au plus vite votre service clients par téléphone ou connectez-vous sur votre agence en ligne.

Votre service client

TIP 6552265

Montant en
euros
57,59

3

BENEFICIAIRE : L'Eau de Beziers Mediterranée
PAYEUR : STE HECTARE

MONTANT EN EUROS

1

191458145831 92981287095479002230620260916105

5759

Votre référence :
98-1287095479



Date et Lieu

Signature

STE HECTARE
3 AVENUE DE LA COUPE
11100 NARBONNE

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR69ZZ822B2F
RUM : TIP191458981287095479002230620260

Montant : 57,59 €

2

TIPSEPA

**L'Eau de Beziers
Mediterranée**

(8/1173)

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez L'Eau de Beziers Mediterranée à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux Instructions de L'Eau de Beziers Mediterranée. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

**L'EAU DE BEZIERS
MEDITERRANEE
TSA 10019
41976 BLOIS CEDEX 9**

145865522651

191458145831 92981287095479002230620260916105

5759



L'Eau de Béziers Méditerranée - 8 rue Evrard Gatois, 34500 Béziers - SAS au capital de 600 000 euros - SIREN 823 427 398 - RCS Béziers - N° TVA intracommunautaire FR84 823 427 398

SOLDE ANTERIEUR AU	22 Juin 2026
Facture N° 1106422163 du 28/05/2026	Montant TTC 57,59
TOTAL	57,59 €

Payable à réception.



TREN298R00001287095479000057594N

Comment effectuer votre règlement

Depuis votre compte en ligne sur www.toutsurmoneau.fr, les moyens de paiement ci-dessous vous assurent une prise en compte rapide et sécurisée de votre règlement.

Par prélèvement automatique

- Mensuel afin de mieux maîtriser votre budget, il est identique sur 10 mois et 2 échéances de régularisation si nécessaire
- A chaque facture, le montant de votre facture est prélevé sur votre compte à la date limite de paiement et vous évite des frais de retard
- Par prélèvement e-TIP, il reste à votre discrétion et nécessite votre validation à chaque facture

Par Carte Bancaire ou en appelant le 0800 948 408 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou de l'étranger au +33 (0)800 948 408

D'autres moyens de paiement sont à votre disposition, le délai de prise en compte peut varier en fonction du mode de règlement choisi:

- Par Virement sur notre compte bancaire FR6220041000012700650V02013 - BIC PSSTFRPP en indiquant votre référence client (98-1287095479) et le numéro de votre facture
- Par TIP SEPA : en datant et signant le document TIP de votre facture, à envoyer par courrier affranchi
- Par chèque : à envoyer par courrier affranchi, en joignant le document TIP SEPA non signé de votre facture
- En espèces : en déposant votre règlement dans un bureau de poste (seul le montant total est accepté et pour un montant inférieur à 200 euros)



contacts

 www.toutsurmoneau.fr
accessible depuis votre smartphone

 **Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h**

 **0977 408 408**

APPEL NON SURTAXE

 **urgence 24h/24**

 **0977 401 138**

APPEL NON SURTAXE

Suez Eau France - service client

TSA 50001

36400 LA CHATRE

 toutsurmoneau.fr/edito/handicap-malvoyants-malentendants

message personnel

Le paiement de la première facture dénommée facture d'accès au service, confirme l'acceptation des conditions particulières du contrat, et vaut accusé de réception du règlement du service.

Votre règlement de service est disponible sur le site www.toutsurmoneau.fr ou sur simple demande au 0977 408 408.

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.



LA POSTE

DO 1/4 0-50/30/25379/16715 1000 G4
S61746426205 16715 DD 422597



SD : 866506398587790

STE HECTARE
3 AVENUE DE LA COUPE
11100 NARBONNE

Service de l'eau de votre Commune

Facture d'accès au service de mai 2026 à juin 2026

22 Juin 2026

	m ³	montant TTC
Votre consommation	11 m ³	33,46 €
Autres prestations		57,59 €

Net à payer

91,05 €

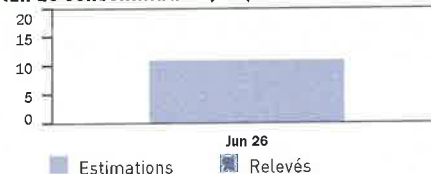
Merci de régler cette facture au plus tard le 07 juillet 2026
Règlement à réception, sans escompte.

Tout retard de paiement entraînera des intérêts moratoires sur la base du montant TTC dû, du nombre de jours de retard et du taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance de la facture. Pour les professionnels, une indemnité forfaitaire de recouvrement prévue par l'article D441-5 du Code de commerce s'ajoutera. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime pour 1000 litres, soit 0,00304 € pour 1 litre.

Répartition



Bilan de consommation (m³)



Adresse desservie :
STE HECTARE

ROUTE DE NARBONNE
DEFENSE INCENDIE D 609 PARCELLE AL 69
34500 BEZIERS

Prochain relevé :
Septembre 2026
Prochaine facture :
Septembre 2026

Date et Lieu

Signature

STE HECTARE
3 AVENUE DE LA COUPE
11100 NARBONNE

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS : FR69ZZZ822B2F
RUM : TIP191458980011068961461000000000

Montant : 91,05 €

TIPSEPA

La
mensualisation :
le choix de la
tranquillité

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez L'Eau de Béziers Méditerranée à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'Eau de Béziers Méditerranée. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

L'EAU DE BEZIERS
MEDITERRANEE
TSA 10019
41976 BLOIS CEDEX 9

145866023106

191458145831 94980011068961461000000000900105

9105



pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Évaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

N° compteur I25BK071074	Nouvel index Estimé le 14/06/2026	11	Ancien index Relevé le 13/05/2026	0	Consommation 11 m ³	
N°Facture : 1106896146-						
Détail de votre facture		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU				10,85		11,44
CONSOMMATION						
Part Délégataire T1 de 0 M3 à 100 M3 du 13/05/2026 au 14/06/2026		11 m ³	0,3679	4,05	5,5	
Part Collectivité du 13/05/2026 au 14/06/2026		11 m ³	0,6184	6,80	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES				15,30		16,83
CONSOMMATION						
Part Délégataire T1 de 0 M3 à 100 M3 du 13/05/2026 au 14/06/2026		11 m ³	0,5549	6,10	10,0	
Part Collectivité du 13/05/2026 au 14/06/2026		11 m ³	0,8365	9,20	10,0	
ORGANISMES PUBLICS				4,90		5,19
AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MEDITERRANEE-CORSE						
Performance des systèmes d'asst collectif (Ag eau) du 13/05/2026 au 14/06/2026		11 m ³	0,03	0,33	10,0	
Consommation eau potable (Ag Eau) du 13/05/2026 au 14/06/2026		11 m ³	0,39	4,29	5,5	
Performance des réseaux d'eau potable (Ag Eau) du 13/05/2026 au 14/06/2026		11 m ³	0,0250	0,28	5,5	
AUTRES PRESTATIONS				52,35		57,59
Frais d'accès au service de l'eau sans déplacement		1		52,35	10,0	
TOTAL HT				83,40		
MONTANT TVA (5.5 %)				0,85		
MONTANT TVA (10.0 %)				6,80		
Total TTC TVA acquittée sur les débits						91,05
Net à payer						91,05 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Altiplano, 4 place de la pyramide, 92800 Puteaux en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse.



TREN298F00001106896146000091054N

Comment régler votre facture ?

Depuis votre compte en ligne sur www.toutsurmoneau.fr, les moyens de paiement ci-dessous vous assurent une prise en compte rapide et sécurisée de votre règlement.

Par prélèvement automatique

- Mensuel afin de mieux maîtriser votre budget, il est identique sur 10 mois et 2 échéances de régularisation si nécessaire
- A chaque facture, le montant de votre facture est prélevé sur votre compte à la date limite de paiement et vous évite des frais de retard

Par prélèvement e-TIP, il reste à votre discrétion et nécessite votre validation à chaque facture

Par Carte Bancaire ou en appelant le 0800 948 408 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou de l'étranger au +33 (0)800 948 408

D'autres moyens de paiement sont à votre disposition, le délai de prise en compte peut varier en fonction du mode de règlement choisi:

- Par Virement sur notre compte bancaire FR6220041000012700650V02013 - BIC PSSTFRPP en indiquant votre référence client (98- 3310136478) et le numéro de votre facture

- Par TIP SEPA : en datant et signant le document TIP de votre facture, à envoyer par courrier affranchi

- Par chèque : à envoyer par courrier affranchi, en joignant le document TIP SEPA non signé de votre facture

- En espèces : en déposant votre règlement dans un bureau de poste (seul le montant total est accepté et pour un montant inférieur à 200 euros)

contacts



www.toutsurmoneau.fr



Suez Eau France - service client
TSA 50001
36400 LA CHATRE



toutsurmoneau.fr/edito/handicap-malvoyants-malentendants

Réf. Client : 98-3310136478

Identifiant* : 9610

STE HECTARE
3 AVENUE DE LA COUPE
11100 NARBONNE

Le 22 Juin 2026,

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous accueillir comme nouveau client du Service de l'eau de votre Commune.

Vous trouverez dans ce courrier la confirmation des informations précontractuelles et un formulaire de rétractation.

Nous avons le plaisir de vous adresser votre facture d'accès au service.

Le règlement de service qui précise les conditions particulières de votre contrat ainsi que le livret d'accueil vous ont été transmis par e-mail, vous pouvez les retrouver sur www.toutsurmoneau.fr, « mon compte en ligne » dans « mes factures ».

En créant votre compte en ligne sur www.toutsurmoneau.fr, à l'aide de l'identifiant ci-dessus, vous pourrez opter pour l'e-facture et le prélèvement mensuel de vos factures.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Rendez-vous sur www.toutsurmoneau.fr pour accéder à :

 Des informations sur l'eau de votre commune (sa qualité, sa teneur en minéraux, son prix...).	 Des conseils pour maîtriser votre consommation d'eau et protéger les ressources en eau.	 Des services en ligne : paiement sécurisé de vos factures, mensualisation de vos paiements...
---	---	---

* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne sur www.toutsurmoneau.fr.

L'Eau de Béziers Méditerranée - 8 rue Evariste Galois, 34500 Béziers - SAS au capital de 600.000 euros - SIREN 823 427 398 - RCS Béziers - N° TVA intracommunautaire FR84 823 427 398



INFORMATIONS PRE CONTRACTUELLES

(Application de la loi n°2014-344 du 17/03/2014 relative à la consommation)

Date début d'exécution des prestations conformément à votre demande	13/05/2026
Durée du contrat	Contrat d'abonnement à durée indéterminée, résiliable à tout moment. Cf, Règlement de service. Le titulaire de l'abonnement est redevable de l'abonnement et des consommations jusqu'au jour où il en en demande la résiliation
Prix des prestations	Cf. grille tarifaire
Conditions de résiliation du contrat	Cf. règlement de service
Modalités de règlement des factures (détail au dos de votre facture)	- Prélèvement mensuel ou à chaque facture - Carte bancaire - Titre interbancaire de paiement (TIP) - Espèces (gratuit à la poste) - Chèque
Réclamations	Votre agence clientèle est votre interlocuteur privilégié. Retrouvez toutes ses coordonnées en haut à gauche sur l'en-tête de ce courrier. Toutefois si vous n'êtes pas satisfait des réponses qui vous ont été apportées, vous pouvez solliciter le Directeur Clientèle Régional, soit par formulaire disponible sur notre site internet www.toutsurmoneau.fr, soit par courrier à l'attention de L'Eau de Beziers Mediterranée - Le Directeur Clientèle Régional – TSA 60002 - 36400 LA CHATRE.
Médiation de l'eau	Dans le cas où vous jugez que la réponse à une réclamation écrite ne vous donne pas satisfaction ou si aucune réponse ne vous est adressée dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le Médiateur de l'eau pour rechercher une solution de règlement à l'amiable à votre litige. Coordonnées : Médiation de l'eau, BP 40 463, 75366 Paris Cedex 08, contact@mediation-eau.fr (informations disponibles sur www.mediation-eau.fr).
Assurance responsabilité professionnelle	MMA IARD Assurances Mutuelles, 14 boulevard Marie & Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9 - Contrat n° RCSEF127128 pour la France métropolitaine et les Pays d'Outre-Mer
Dénomination sociale de l'exploitant, Forme sociale, N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés, N° de TVA intracommunautaire, Coordonnées du siège social	L'Eau de Béziers Méditerranée - 8 rue Evariste Galois, 34500 Béziers - SAS au capital de 600.000 euros - SIREN 823 427 398 - RCS Béziers - N° TVA intracommunautaire FR84 823 427 398

VOS CONDITIONS PARTICULIÈRES
 (Document contractuel à conserver)

Références de votre abonnement	98-3310136478
Adresse desservie	ROUTE DE NARBONNE DEFENSE INCENDIE D 609 PARCELLE AL 69 34500 BEZIERS
Destinataire de la facture	STE HECTARE 3 AVENUE DE LA COUPE 11100 NARBONNE
Catégorie d'abonnement	Professionnel
Pour la catégorie « particulier » : votre branchement d'eau est destiné à un usage exclusivement domestique. Si l'usage venait à évoluer (utilisation pour l'exercice de votre activité professionnelle par exemple), prenez contact avec votre conseiller clientèle pour des raisons notamment de sécurité. En cas de double alimentation en eau de votre habitation (puits, forage, récupération d'eau de pluie...), vous devez déclarer en Mairie la présence d'une autre source d'alimentation et contacter notre service client. Nous attirons votre attention sur la nécessité d'une consommation d'eau sobre et respectueuse de la préservation de l'environnement.	

N° de votre compteur	I25BK071074
Relevé à votre arrivée	0
Emplacement compteur	Trottoir - Accessible
Calibre compteur	150 mm
Situation eaux usées	



Communication électronique en lien avec votre contrat

En communiquant vos coordonnées électroniques, vous acceptez de recevoir par voie électronique de la part de l'Exploitant, les informations relatives à la gestion de votre contrat (exemples : envoi des documents contractuels, confirmation de rendez-vous, compte-rendu d'intervention). Sur demande au service client, vous pouvez recevoir ces documents en version papier, par voie postale.

Données personnelles

Nous collectons directement auprès de vous ou indirectement (par exemple : auprès de la collectivité) vos données personnelles nécessaires à l'exécution de votre contrat d'abonnement au service dans le cadre du contrat de délégation du service public signé avec la collectivité.

Ces données sont destinées à la gestion de votre contrat d'abonnement par :

- Nos services internes (équipes de relation client, administratives et techniques) ;
- Nos prestataires et les filiales intervenants pour notre compte et dans le cadre des finalités définies ;
- Les collectivités avec lesquelles un contrat de délégation de service public a été signé pour la fourniture d'eau et/ou de l'assainissement conformément aux dispositions légales ;
- Les gestionnaires de copropriété (exemples : les syndicats de copropriété, loi SRU) ;
- Les tiers autorisés en vertu d'une disposition légale ou réglementaire (exemples : les agences de l'eau, les organismes de recouvrement, auditeurs mandatés, chambre régionale des comptes) ;
- Les destinataires autorisés par les Consommateurs.

Elles sont conservées pendant le temps nécessaire pour exécuter les services pour lesquels nous sommes missionnés et pour le respect des obligations légales et réglementaires applicables qui nous incombent.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité de ces données que vous pouvez exercer :

- Soit en vous connectant à votre espace client sur www.toutsurmoneau.fr
- Soit en contactant votre service client local ;
- Soit en écrivant par courriel à l'adresse privacy.france@suez.com ou par courrier à l'adresse du Délégué à la Protection des Données Personnelles : Suez Eau France - Altiplano - 4 place de la pyramide, 92800 Puteaux en précisant votre référence client, ainsi que vos nom, prénom, adresse.

Si vous estimez que la réponse de votre service Client puis celle du Délégué à la Protection des données ne vous donnent pas satisfaction, vous pouvez déposer une réclamation par courrier auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 ou en ligne (<https://www.cnil.fr/>)

De plus, nous rappelons que lorsque vous communiquez vos données téléphoniques, vous disposez du droit de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site www.bloctel.gouv.fr.

Informations sur le droit de rétractation :

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (à Suez Eau France - Suez Eau France - service client - TSA 50001 - 36400 LA CHATRE, votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Si vous avez demandé de commencer la fourniture d'eau pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informés de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

Formulaire de rétractation

Si vous souhaitez vous rétracter (c'est-à-dire renoncer à votre abonnement, et le branchement sera fermé), veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire dans un délai de 14 jours après la conclusion de votre contrat.

Client : 98-3310136478

Je/nous vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat portant sur la fourniture d'eau :
Commandé le :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

Service de l'eau de votre Commune

Grille tarifaire

Montants TTC	Distribution de L'eau	Collecte et Traitement des Eaux usées	TOTAL
Abonnement annuel	37,94 €	39,67 €	77,61 €
Consommation	184,80 €	198,00 €	382,80 €
Total	222,74 €	237,67 €	460,41 €

Ces données sont communiquées à titre indicatif et sont basées sur une consommation annuelle de référence de 120 m3.



service prélèvement mensuel

Gérez en toute tranquillité votre budget eau



Vous recevrez une facture par an. Cette facture est accompagnée de l'échéancier des 10 prélèvements mensuels pour l'année à venir.

Chaque prélèvement mensuel est calculé sur la consommation réelle de l'année écoulée intégrant l'abonnement (1/10^e de ce montant).

En cas de variation de votre consommation d'eau d'une année sur l'autre, un à deux prélèvements supplémentaires viendront ajuster le montant global déjà versé ou vous serez remboursé du trop-perçu.

À tout moment, vous restez libre de résilier votre adhésion au service en contactant votre service client par téléphone.

Souscrire sur internet, une solution rapide et sécurisée :



1. Connectez-vous sur
www.toutsurmoneau.fr



2. Si vous avez déjà créé votre compte en ligne : identifiez-vous à l'aide de votre e-mail et votre mot de passe.

Pas de compte en ligne ? Créez-le en quelques clics à l'aide de votre référence client disponible sur votre facture.

3. Dans la rubrique « mon compte en ligne » choisissez « mes factures et paiements » puis « mon mode de paiement » avant de sélectionner « mensualisation ».



4. Renseignez vos informations bancaires et signez en ligne votre autorisation de prélèvement. Vous recevrez ensuite un e-mail de confirmation.



Mandat de prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat **P R E L 0 0 0 3 3 1 0 1 3 6 4 7 8 F R 6 9 Z Z Z 8 2 2 B 2 F 0 0 1**

Client

STE HECTARE
3 AVENUE DE LA COUPE
11100 NARBONNE

Ref : 98-3310136478

☒ Je choisis le prélèvement mensuel

Compte à débiter

Titulaire du compte **STE HECTARE**

IBAN

Type de paiement : **paiement récurrent**
Voir conditions au dos

Code Opération
ME1-LDE-0091

Bénéficiaire

FR69ZZZ822B2F

98

L'Eau de Béziers Méditerranée
Service Client
TSA 50001
36400 LA CHATRE

Date :

Signature :



Pour souscrire par courrier :



Renvoyez l'autorisation de prélèvement ci-dessous accompagnée de votre RIB, sous enveloppe affranchie, à l'adresse suivante :

L'Eau de Beziers Mediterranée
Service Client
TSA 50001
36400 LA CHATRE



Vous préférez souscrire par téléphone ?

Contactez-nous au numéro qui figure en haut de votre facture.

Votre compte en ligne, un espace personnalisé et sécurisé :

- ⇒ **Suivez votre consommation** et retrouvez des conseils personnalisés pour économiser l'eau
- ⇒ **Suivez vos paiements** et retrouvez votre échéancier de mensualisation
- ⇒ **Consultez et téléchargez vos factures en ligne** (jusqu'à 2 ans d'historique)
- ⇒ **Souscrivez à la e-facture**
- ⇒ **Déposez votre relevé de compteur**
- ⇒ **Retrouvez toutes les informations sur l'eau de votre commune**
via la rubrique « Eau dans ma commune » : prix de l'eau, qualité de l'eau, travaux en cours...
- ⇒ **Adressez toutes vos questions** à notre assistant virtuel 24H/24 et 7j/7
- ⇒ **Contactez-nous par e-mail** depuis la rubrique « service client »

CONDITIONS GÉNÉRALES MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant le formulaire de mandat, vous autorisez Suez Eau France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Suez Eau France.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

L'Eau de Beziers Mediterranée
Service Client
TSA 50001
36400 LA CHATRE

